



CONSEIL MUNICIPAL DE CHISSEY-LÈS-MÂCON

République Française
Département de S&L

Procès-Verbal Séance ordinaire du 20 JANVIER 2023

Début de séance : 20h35

Président : CHOPIN Sylvain

Secrétaire de Séance : LAFORÊT Augustin

Procuration : /

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>
BONNOT-YVERNAY François-Xavier (visio) CHOPIN Maryvonne DAUX Karine DUBOIS Carole FILIPE Yohan FROUX Pierre GARRET Damien LAFORÊT Augustin ROBIN Martine (visio)	GIBBE Aurore



Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour :

Modification des statuts du SIVOS Jean Tardieu.

Ajout accepté à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal.

1. Approbation du compte rendu du 16 Décembre 2022 :

Le compte rendu est approuvé.

2. Validation définitive des tarifs communaux à compter de 2023 : **DELIBERATION 2023/001**

Il convient de redéfinir la nouvelle grille de tarifs communaux pour l'année 2023.

Sur proposition de la commission gîte :

	EXTERIEURS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS		HABITANTS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS	
	TARIFS		TARIFS	
	FORFAITS 12 Personnes (TTC)	Tarif a ajouter / pers (à partir de 13 pers.) (TTC)	FORFAITS 12 Personnes (TTC)	Tarif a ajouter / pers (à partir de 13 pers.) (TTC)
FORFAIT du 1er mai au 30 novembre				
1 nuit	264,00 €	22,00 €	240,00 €	20,00 €
<u>Forfait non applicable sur les weekends ou semaines liés à un pont ou à un férié</u>				
Forfait du 1er décembre au 30 avril et / ou weekends ou semaines liés à un pont ou à un férié				
1 nuit	288,00 €	24,00 €	264,00 €	22,00 €
Forfait animal				
1 nuit	10€/ animal / par séjour		9€/ animal / par séjour	

Il n'existe plus de tarif randonneur.

Les tarifs cimetièrre sont maintenus et le tarif de broyage est supprimé.

Le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité les tarifs présentés.

3. Suivi du dossier aménagement de la place du lavoir à Lys :

La commune a sollicité le Département pour obtenir un rendez-vous sur place. Il en résulte que l'on devrait récupérer l'espace non routier afin de pouvoir procéder à l'aménagement de la place. Pour ce faire, il faudra faire établir un acte notarié pour définir le cadastre. Un géomètre devra être sollicité, mais avant tout chose, Monsieur le Maire a sollicité les services du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement de la Saône-et-Loire) pour définir le projet. **Un rendez-vous est prévu le 27/02 prochain.**

4. Suivi du dossier moulin aux grues :

Le demandeur d'acquisition du chemin du moulin aux grues a renoncé à l'achat au vu de la complexité des démarches administratives. Il demande une alternative : faire modifier le Plan Départemental des Randonnées pour détourner le flux des promeneurs.

5. Projets à budgéter pour 2023 :

Rappel des projets envisagés :

Chapelle de Lys – Etude,

Bornes incendie (partiellement fait) 3 bornes sont renouvelées,

L'aménagement de la place de Lys (étude etc...),

Relevés de vitesse dans les hameaux (signé en 2022, en cours),

Etude et travaux d'accessibilité du gîte,

Eclairage public chemin du Trégot,

Formation destruction nid de frelons pour le cantonnier,

Projet de verger : plantation d'arbres fruitiers,

Remise à niveau des logiciels informatiques (nouvelle comptabilité et transmission de dématérialisation des documents administratifs),

Tous ces projets sont à l'état étude, les devis devront être récoltés et étudiés avant décision finale pour inscription au budget primitif 2023.

6. Modification des statuts du SIVOS Jean Tardieu (Syndicat de Regroupement des Ecoles) : **DELIBERATION 2023/002**

M. le maire présente les modifications du SIVOS (mise à jour des communes membres) soit la nouvelle commune Bonnay-Saint-Ythaire **qui est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.**

Communes membres de notre groupement scolaire :

Ameugny, Bonnay-Saint-Ythaire, Chissey-lès-Mâcon, Cortevaix et Taizé.

7. Questions diverses :

Adressage :

Constitution d'une équipe par hameau pour placement définitive des noms de rues (vérification de l'adéquation entre les plans & la réalité sur le terrain).

Entretien des haies :

Les recommandations seront diffusées aux propriétaires via le prochain Petit Chissayon.

Bus Marguerite :

Chez Marguerite, café nomade sollicite les communes pour un nouveau passage. Le conseil est d'accord pour un nouveau passage, qui conviendra de bien organiser.

Remerciements nombreux pour les colis de fin d'année de l'Action Sociale.

Séance levée à 21h46

Prochaine séance municipale : 24 février 2023 – 20h30



Le Maire - Sylvain CHOPIN